

A l'attention des étudiants de BTS logés en  
résidence universitaire

**Organisation des états des lieux des résidences universitaires**

Madame, Monsieur

Les états des lieux se dérouleront les mercredi 31 août et jeudi 1er septembre 2022 selon les horaires de permanence suivants :

**31 août et 1er septembre  
De 8h00 à 17h00**

**Comment faire :**

- 1- Se munir de ses numéros de résidence et de chambre
- 2- Se présenter dans le hall de la résidence concernée (parcours fléché)
- 3- S'adresser à l'agent d'accueil qui procédera à l'état des lieux et à votre installation.

Les états des lieux se feront **individuellement et par ordre d'arrivée.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Secrétaire Générale  
Julie LEROUX

